

MEDAILLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES HAUTS-DE-SEINE

Le Prix du Jury dévoilé !

Le Département des Hauts-de-Seine valorise les actions innovantes et durables dans les collèges avec le dispositif départemental « Les MEDDAILLES, Les médailles du Développement Durable ». Cette année, 29 collèges répartis dans 21 communes du département ont candidaté dans neuf catégories. 65 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées pour récompenser l'implication des 6 400 élèves engagés dans cette démarche.

29 collèges candidats pour 65 médailles attribuées

Pour cette deuxième édition, les collégiens pouvaient candidater dans **10 catégories** : **économie circulaire/tri/recyclage/**, **protection/préservation de la biodiversité**, **consommation écoresponsable**, **solidarité**, **respect/civisme**, **énergie/bilan carbone**, **eau**, **gouvernance/transversalité**, **mobilité**, **santé/bien-être**.

Parmi les 65 projets présentés :

- > **11 médailles d'or** ont été attribuées pour des actions pérennes dans l'établissement,
- > **53 médailles d'argent** pour des actions ponctuelles,
- > **1 médaille de bronze** pour une action de sensibilisation.

Les principales thématiques abordées pour cette édition sont : l'économie circulaire, la biodiversité, la solidarité et la consommation éco-responsable.

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : actions au bénéfice des acteurs de la solidarité et visant l'économie circulaire, d'autres permettent d'organiser à la seconde vie des matériaux, d'appliquer des éco-gestes, d'agir contre le harcèlement, de favoriser de la transition énergétique et également des actions visant la préservation de biodiversité et la connaissance des espèces.

Le Prix du Jury

Neuf collèges médaillés **argent** et **or** ont choisi de concourir au « Prix du Jury ». Les collégiens ont présenté l'action de leur choix en 3 minutes maximum devant le jury et les autres candidats. **Le prix du Jury a été remis au collège George Sand sur la commune de Châtillon qui obtient une récompense de 5 000 € pour son projet « un enfant, un jouet ».**

Composition du jury :

- **Christian Lauro**, Président du jury, Membre du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise et Directeur Général de l'association Activité Découverte & Nature
- **Nathalie Léandri**, Vice-présidente du Département des Hauts-de-Seine Vice-présidente en charge de l'éducation et du numérique éducatif,
- **Yves Révillon**, Vice-président du Département des Hauts-de-Seine en charge de l'Environnement et du patrimoine non scolaire,

- **Aude Sartre**, Directrice de l'Etablissement National Comité 21,
- **Gilles Lavie**, Chef de cabinet à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine,
- **Jean Schnebelen**, Directeur-adjoint des parcs, paysages et de l'environnement du Département des Hauts-de-Seine,
- **Stéphanie Gigot**, Cheffe du service des actions éducatives et de la citoyenneté.

Pour plus d'informations : <https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles>

Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 40 37 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

